BITTEN, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à 15c
Taxe de 1883, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Burdette, Cohn et Septième, désigné comme le lot No. 18 de l'ilet No. 247; le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds.

BARRERE, JACQUES—
Taxe de 1882, montant à $12 00
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Short, l'avenue Carrollton, les rues Cyprès et Neuvième, désignés comme lots Nos. 1 à 5 et 18 à 24 de l'ilet No. 287; les dits lots Nos. 1 à 5 mesurent 150 pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces; les dits lots Nos. 18 à 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Neuvième sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure l'avenue Carrollton et la rue Cyprès; le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Short et Cyprès.

BRONZEMA, CAROLINE—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations, qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Green et Septième, désignés comme lots Nos. 7 à 13 de l'ilet No. 229; les dits lots Nos. 7 à 11 mesurent 125 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 100 pieds; le dit lot No. 12 mesure 25 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 100 pieds; le dit lot No. 13 mesure 25 pieds de face à la rue Septième sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Jefferson et Septième.

BARTON, L.—
Taxe de 1882, montant à 15c
Taxe de 1883, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Green et Septième, désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 229; le dit lot No. 23 mesure 25 pieds de face à la rue Green sur une profondeur de 125 pieds.

[illegible], J.—
Taxe de 1882, montant à 24c
Taxe de 1883, montant à 24c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Madison, Neuvième et Napoléon, désignés comme lots Nos. 3 et 4 de l'ilet No. 309; les dits lots Nos. 3 et 4 mesurent 54 pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur de 117 pieds.

BIGGOT, J. F.—
Taxe de 1882, montant à 24c
Taxe de 1883, montant à 24c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hamilton, Laurel Grove, Dixième et Napoléon, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 331; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Laurel Grove et Dixième.

BOURGEOIS, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à 12c
Taxe de 1883, montant à 12c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hamilton, Laurel Grove, Dixième et Napoléon, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 331; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Napoléon sur une profondeur de 150 pieds.

BURNS, MME J. P.—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Neuvième, Jefferson et Dixième, désignés comme lots Nos. 13 et 15 de l'ilet Nos. 306 et 325; les dits lots Nos. 13 et 15 mesurent 105 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds.

BURNS, MME J. P.—
Taxe de 1882, montant à 15c
Taxe de 1883, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Jefferson, Neuvième et Dixième désigné comme lot No. 17 de l'ilet Nos. 306 et 325; le dit lot No. 17 mesure 51 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds.

BOUCHE, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à 24c
Taxe de 1883, montant à 24c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Neuvième et Dixième, désignés comme lots Nos. 10 et 12 de l'ilet Nos. 308 et 323, les dits lots Nos. 10 et 12 mesurent 51 pieds de face à la rue Cambronne, sur une profondeur de 150 pieds.

BONDUIT, SARAPHINE—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marie, Monroe, Dixième et Nelson, désignés comme une portion de l'ilet No. 328, la dite portion forme l'encoignure des rues Marie et Monroe.

BELLANGER, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Cambronne, Onzième et Nelson, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 357; le dit lot No. 9 mesure 100 pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de 300 pieds.

BOISSEAU, F. O.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Cambronne, Onzième et Nelson, désignés comme les lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 358; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent chaque 100 pieds de face aux rues Nelson et Onzième sur une profondeur de 301 pieds; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Nelson, Onzième et Jefferson.

BLOCK, M., ET J. H. KEROBS—
Taxe de 1882, montant à 27c
Taxe de 1883, montant à 27c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Orléans, [illegible]ème et Nelson, désignés comme les Marie, Onzième, lots Nos. 5, 7, 8 et 9 et la moitié du lot No. 6 de l'ilet No. 361.

BROHAN, JOHN—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Dix-sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Nelson et Onzième, désignés comme lots Nos. 8 à 24 de l'ilet No. 359; les dits lots Nos. 8 et 9 mesurent 60 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Onzième sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Onzième sur une profondeur de 150 pieds; le lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 14 à 21 mesurent 240 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Nelson sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Nelson sur une profondeur de 150 pieds; le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Jefferson et Onzième; le lot No. 13 forme l'encoignure des rues Léonidas et Onzième; le lot No. 22 forme l'encoignure des rues Léonidas et Nelson.

BROADWELL, MME EVELINA—
Taxe de 1882, montant à $1 38
Taxe de 1883, montant à 1 38
Vingt-trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clay, Laurel Grove, Belfast et Onzième, désignés comme les lots Nos. 2 à 24 de l'ilet No. 360; les dits lots No. 2 à 10 mesurent 270 pieds de face à la rue Clay sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Onzième sur une profondeur de 150 pieds; les lots Nos. 13 à 22 mesurent 300 pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Belfast sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Laurel Grove et Onzième.

BURGEA, M. T., ET J. SLIDELL—
Taxe de 1882, montant à $1 44
Taxe de 1883, montant à 1 44
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hamilton, Laurel Grove, Onzième et Belfast, désigné comme l'ilet No. 370; le dit ilet No. 370 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

[illegible]S, P.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain ilet triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clay, Pritchard et le chemin de fer Nouvelle-Orléans, St. Louis et Chicago, désigné comme triangle de l'ilet No. 437.

BOURG, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Général Scott, Millaudon, Levée et Oliver, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 20; le dit lot No. 7 mesure 52 pieds de face à la rue Général Scott et 72 pieds à l'arrière sur une profondeur de 53 pieds.

BARTHELEMY, M.—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Clinton, Esther et Anne, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 29; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Esther sur une profondeur de 142 pieds.

BACAS, CHAS.—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, Pearl et Commercial, désignés comme lots Nos. 24 et 25 de l'ilet No. 78; les dits lots Nos. 24 et 25 mesurent 60 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 108 pieds.

BUHLER, MARIE—
Taxe de 1882, montant à $4 20
Taxe de 1883, montant à 4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Clinton, Hampson et Deuxième, désignés comme lots Nos. 26 et 27 de l'ilet No. 78; les dits lots Nos. 26 et 27 mesurent 49 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 108 pieds, le dit lot No. 26 forme l'encoignure des rues Deuxième et Lowerline.

BREMMET, JAMES—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Burthe et Troisième, désigné comme lot No. 5 de l'ilet No 103; le dit lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds.

BORREL, MME MARIA—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, DeArmas and Macarty, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 39, le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 107 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Adams et Macarty.

BRIGGE, E. G.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Millaudon, Macarty et Commercial, désignés comme les Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 42, les dits lots Nos. 12 et 13 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Macarty sur une profondeur de 150 pieds.

BLASS, THOMAS—
Taxe de 1883, montant à $2 40
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, Pearl et Commercial, désignés comme les lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 66; les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent 60 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 107 pieds.

PEARSON, A.—
Taxe de 1882, montant à 66c
Taxe de 1883, montant à 66c
La moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Live Oak, Upperline, Treizième et le Chemin de fer St. Louis et Chicago, désignée comme la portion de l'ilet No. 439.

BIER, HENRY—
Taxe de 1882, montant à 18c
Taxe de 1883, montant à 18c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clay, Laurel Grove, Collapissa et le Chemin de fer de N. O. St. Louis et Chicago, désignés comme lots Nos. 6, 7 et 8 étant les deux-tiers de l'ilet No. 442 et un tiers de l'ilet No. 444; les dits lots Nos. 6, 7 et 8 mesurent 122 pieds de face à la rue Collapissa sur une profondeur de 122 pieds.

BROWN, A. J.—
Taxe de 1883, montant à $2 10
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Burthe et Troisième, désigné comme le lot No. 6 de l'ilet No. 103, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 120 pieds.

BALTZ, MME MADELINE—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Madison, Burthe et Troisième, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 109; le dit lot No. 25 mesure 30 pieds de face à la rue Burthe sur une profondeur de 150 pieds.

BERGEROT, GEORGE—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Clinton, Zimple et Troisième, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'ilet No. 125; les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 60 pieds de face à la rue Clinton sur une profondeur de 137 pieds.

BIER, HENRY—
Taxe de 1882, montant à 12c
Taxe de 1883, montant à 12c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clay, Laurel Grove, Collapissa, Treizième et le Chemin de fer Nouvelle-Orléans, St. Louis et Chicago désignés comme les lots Nos. 11 et 12, étant les deux-tiers de l'ilet No. 442 et un tiers de l'ilet No. 444; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 61 pieds de face à la rue Laurel Grove sur une profondeur de 152 pieds.

BERTELL, MME H. E.—
Taxe de 1882, montant à $1 35
Taxe de 1883, montant à 1 35
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Burdette, Zimple et Quatrième, désignés comme lots Nos. 8, 9 et 10 de l'ilet No. 130; les dits lots Nos. 8, 9 et 10 mesurent 90 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 10 forment l'encoignure des rues Adams et Quatrième.

BROOKS, SUC. GEO.—
Taxe de 1882, montant à $8 40
Taxe de 1883, montant à 8 40
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Zimple et Quatrième, désignés comme lots Nos. 18 à 23 de l'ilet No. 134; les dits lots No. 18 et 19 mesurent 60 pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 145 pieds; les dits lots Nos. 20 et 21 mesurent 60 pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 145 pieds; le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 145 pieds, le dit lot No. 23 mesure 30 pieds de face à la rue Zimple sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 22 forme l'encoignure de l'avenue Carrollton et la rue Dublin.

BUCHANNON, P.—
Taxe de 1882, montant à 45c
Taxe de 1883, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Levée, Marie et Quatrième, désigné comme lot No. 35 de l'ilet No. 140; le dit lot No. 35 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 120 pieds.

BUCHANNON, P.—
Taxe de 1882, montant à 45c
Taxe de 1883, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Marie, Levée et Quatrième, désigné comme lot No. 34 de l'ilet No. 140; le dit lot No. 34 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 120 pieds.

BRONSEMA, CATHERINE—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Marie, Plum et Quatrième, désigné comme lot No. 2 de l'ilet No. 144; le dit lot No. 2 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 150 pieds.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi qu'elles seront désignées par chaque débiteur, et en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété spécifiée, de tel débiteur, à l'acquéreur qui achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur. La vente sera sans appréciation, comptant, en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace d'un an, en payant le prix d'achat, avec 20 pour cent et les frais à ajouter.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

Ventes pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncieres.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, SEPTIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi addressé par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la maison de Cour en laquelle la Cour Civile de District de la dite paroisse est tenue, étant sur l'Allée St. Antoine, dans le Second District de cette ville, durant les heures legales, pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., samedi, 10ème jour de janvier, A. D. 1885, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées toutes propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont dûes, à l'Etat de la Louisiane et paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 31ème jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dûes au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais ci-dessus. Les noms les dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessment de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun pour être offertes en vente comme suit:

KEENE, AARON—
Taxe de 1882, montant à ....$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à .... 1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Hillary, DeArmas et Macarty, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 40, le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue DeArmas sur une profondeur de 150 pieds.

KOLHMAN, J. C.—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Taxe de 1883, montant à 3 60
Un certain lot et une portion d'un autre lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Adams, Levée et De Armas, désignés comme lot No. 1 et une portion du lot No. 2 de l'ilet No. 36; le dit lot No. 1 et la portion du lot No. 2 mesurent 52 pieds 7 pouces de face à la rue Levée sur une profondeur de 152 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Levée et DeArmas.

KENNER, SUC. M.—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Short, Levée et le Mississippi, désignés comme les lots Nos. 6, 7 et 8 de l'ilet No. 9; les dits lots Nos. 6, 7 et 8 mesurent chaque 36 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 60 pieds.

KREED, MME M.—
Taxe de 1882, montant à $1 05
Taxe de 1883, montant à 1 05
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Burdette, Levée et le Mississippi, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 10; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Levée et Burdette.

KER, ROBERT J.—
Taxe de 1883, montant à $3 00
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Levée, Adams et Anne, désignés comme les lots Nos. 1 à 5 de l'ilet No. 28, les dits lots Nos. 1 à 5 mesurent 150 pieds de face à la rue Anne sur une profondeur de 100 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rue Adams et Anne.

KOLLMAN, JNO. C.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Deux certains lots et une portion de deux autres certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Short, Levée et le Mississippi, désignés comme les lots Nos. 11 et 15 et une portion des lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 8; le dit lot No. 11 mesure 36 pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 60 pieds; le lot No. 15 et une portion des lots Nos. 13 et 14 mesurent chaque 36 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 60 pieds; le dit lot No. 11 forme l'encoignure de l'avenue Carrollton et la rue Levée.

KOLLMAN, JNO.—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Un certain lot et une portion de deux autres certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Short, Levée et le Mississippi, désignés comme le lot No. 12 et une portion des lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 8; le dit lot No. 12 et la portion des lots Nos. 13 et 14 mesurent chaque 36 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 60 pieds.

LAHON, H.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clay, Live Oak, Dix septième et Strelitz, désigné comme l'ilet No. 601; le dit ilet No. 601 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

LAHON, H.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jackson, Marie, Dix-septième et Dixon, désigné comme l'ilet No. 611; le dit ilet No. 611 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

LAHON, H.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Jackson, Marie, Dix huitième et Dixon, désigné comme l'ilet No. 626; le dit ilet No. 626 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

LAWSON, THOS.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Léonidas, Monroe, Quatorzième et Collapissa, désigné comme l'ilet No. 471; le dit ilet mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

LAVIN, PATRICK—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clay, Live Oak, Quatorzième et Collapissa, désigné comme l'ilet No. 479; le dit ilet No. 479 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

LAHON, H.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clay, Live Oak, Seizième et Strelitz, désigné comme l'ilet No. 588; le dit ilet mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

LABARTHE, FRANÇOIS—
Taxe de 1882, montant à 48c
Taxe de 1883, montant à 48c
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Laurel Grove, Hamilton, Treizième et Collapissa, désignés comme les lots Nos. 1 à 8, inclusivement, de l'ilet Nos. 443 et 445; les dits lots Nos. 1 à 8 inclusivement mesurent 183 pieds de face à la rue Collapissa sur une profondeur de 122 pieds.

LEWIS, J. H., No. 2—
Taxe de 1882, montant à 36c
Taxe de 1883, montant à 48c
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Marie, Treizième et Collapissa, désignés comme lots Nos. 3 à 8, inclusivement, de l'ilet No. 446; les dits lots Nos. 3 à 8, inclusivement, mesurent 183 pieds de face à la rue Collapissa sur une profondeur de 122 pieds.

LEEFE ET BRINGIER—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Collapissa et Quatrième, désignés comme les lots Nos. 7 et 8 de l'ilet No. 469; les dits lots Nos. 7 et 8 mesurent chaque 61 pieds de face à la rue Collapissa sur une profondeur de 122 pieds.

LAMBARD, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Lowerline, Nelson et Dixième, désignés comme lots Nos. 2, 3, 4, 5 et 6 de l'ilet No. 349; le dit lot No. 2 mesure 50 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 130 pieds; le dit lot No. 3 mesure 50 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 123 pieds; le dit lot No. 4 mesure 50 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 115 pieds; le dit lot No. 5 mesure 50 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 108 pieds; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Adams et Nelson; le dit lot No. 6 mesure 50 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 93 pieds d'un coté et 100 pieds de l'autre coté.

LASTER, F. W.—
Taxe de 1882, montant à $1 44
Taxe de 1883, montant à 1 44
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Marie, Jackson, Nelson et Onzième, désigné comme l'ilet No. 362; le dit ilet No. 362 mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

LEBEAU, JAS. ET B. J. CALVALIER—
Taxe de 1882, montant à $3 00
Taxe de 1883, montant à 3 00
Deux certains ilets de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, bornés par les rues Hamilton, Holly Grove, Neuvième et Dixième, désignés comme les ilets Nos. 301 et 330, les dits ilets Nos. 301 et 330 mesurent 652 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

LATAPIE, L. M.—
Taxe de 1882, montant à 36c
Taxe de 1883, montant à 36c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Dublin, Neuvième et Napoléon, désignés comme les lots Nos. 26, 27 et 28 de l'ilet No. 309; les dits lots Nos. 26, 27 et 28 mesurent 90 pieds de face à la rue Neuvième sur une profondeur de 150 pieds.

LABAT, JEAN—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Cambronne, Nelson et Dixième, désignés comme les lots Nos. 1 à 12, inclusivement, de l'ilet No. 332; les dits lots Nos. 1, 2, 3 et 4 mesurent 120 pieds de face à la rue Nelson sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 5 mesure 30 pieds de face à la rue Nelson sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 6 et 7 mesurent 60 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 150 pieds; le lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Dixième sur une profondeur de 120 pieds; les lots Nos. 9, 10, 11 et 12 mesurent 120 pieds de face à la rue Dixième sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 5 forme l'encoignure des rues Nelson et Madison, le lot No. 8 forme l'encoignure des rues Dixième et Madison.

LANDWEAHR, MME M.—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Zimple et Quatrième, désigné comme le lot No. 24 de l'ilet No. 134, le dit lot No. 24 mesure 30 pieds de face à la rue Zimple sur une profondeur de 150 pieds.

LEWIS, MATHILDE—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, Madison, Jeannette et Sixième, désignés comme les lots Nos. 20 et 21 de l'ilet No. 135; les dits lots Nos. 20 et 21 mesurent 60 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 117 pieds.

LINDER, ALEX.—
Taxe de 1882, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Léonidas, Green et Septième, désigné comme le lot No. 21 de l'ilet No. 229; le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 125 pieds.

LAGMAN, J. V.—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Hillary, Clinton, Burthe et Deuxième, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 59, le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 120 pieds.

LEWIS, J. C.—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Zimple et Quatrième, désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 137, le dit lot No. 23 mesure 30 pieds de face à la rue Zimple sur une profondeur de 150 pieds.

LABARRE, A. S.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Marie, Levée et Quatrième, désigné comme lot No. 9 de l'ilet No. 140; le dit lot No. 9 mesure 60 pieds de face à la rue Marie sur une profondeur de 150 pieds.

L'HOSTE, EDMOND—
Taxe de 1882, montant à $4 80
Taxe de 1883, montant à 4 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hillary, Lowerline, Jeannette et Cinquième, désigné comme l'ilet No. 187, le dit ilet No. 187 mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 369 pieds 2 pouces d'un coté et 353 pieds 11 pouces de l'autre coté.

LAGMAN, ANTON—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Une portion d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Clinton, Burthe et Deuxième, désignée comme une portion du lot No. 9 de l'ilet No. 59; la dite portion du lot No. 9 mesure 18 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 120 pieds.

LOUISIANA FREEDMEN'S BAPTIST ASSOCIATION—
Taxe de 1882, montant à $8 40
Taxe de 1883, montant à 8 40
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Millaudon, Lowerline, De Armas et Macarty, désignés comme les lots Nos. 10 à 19, inclusivement, de l'ilet No. 42; les dits lots Nos. 10 à 19, inclusivement, mesurent 305 pieds de face à la rue De Armas sur une profondeur de 150 pieds.

LIMMERMAN, J.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Hampson et Deuxième, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 82; le lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 123 pieds.

LEE, LUCIE—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Taxe de 1883, montant à 3 60
Un certain lot et une portion d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jefferson, Cambronne, Levée et le fleuve Mississippi, désignés comme le lot E et une portion du lot A de l'ilet No. 5; le dit lot E mesure 30 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 60 pieds; la dite portion du lot A mesure 23 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 60 pieds; le dit lot E forme l'encoignure des rues Levée et Cambronne.

LEAHR, DAVID—
Taxe de 1882, montant à 45c
Taxe de 1883, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Cambronne, Levée et le fleuve Mississippi, désigné comme lot No. 10 de l'ilet No. 6; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 125 pieds.

LYNCH, GEO.—
Taxe de 1882, montant à 51c
Taxe de 1883, montant à 51c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Short, Washington, Levée et le fleuve Mississippi, désigné comme le lot No. 8 de l'ilet No. 9, le dit lot No. 8 mesure 36 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 60 pieds.

LYNCH, GEORGE—
Taxe de 1882, montant à 51c
Taxe de 1883, montant à 51c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Short, Washington, Levée et le fleuve Mississippi, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 9; le dit lot No. 6 mesure 36 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 60 pieds.

LOWELL, SUC. C. W.—
Taxe de 1882, montant à $1 44
Taxe de 1883, montant à 1 44
La moitié de trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Levée et le fleuve Mississippi, désignée comme la moitié des lots Nos. 8, 9 et 10 de l'ilet No. 10; la dite moitié des lots Nos. 8, 9 et 10 mesure 78 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 60 pieds.

MICHEL, J. J.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Marie, Monroe, Dix-neuvième et Heaton, désigné comme l'ilet No. 658; le dit ilet No. 658 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

MANGE, E.—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Quatorzième et Forshey, désignés comme les lots Nos. 5 à 10 de l'ilet No. 493; les dits lots Nos. 5 à 10 mesurent 180 pieds de face à la rue Cambronne sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Cambronne et Quatorzième.

MARREUX, L.—
Taxe de 1882, montant à 15c
Taxe de 1883, montant à 15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Short, Washington, Cohn et Septième, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 246, le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 107 pieds; le dit lot No. 13 forme l'encoignure des rues Short et Cohn.

MEININGER, ADAM—
Taxe de 1882, montant à 36c
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les avenues du Lac Lee, Canal et la rue Mercier, désigné comme une portion de l'ilet No. 1, la dite portion de l'ilet No. 1 mesure 60 pieds de face à la rue Mercier sur une profondeur de 117 pieds.

MILLAUDON, MME M. L.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bernadotte, Burdette, Treizième et Collapissa, désigné comme l'ilet No. 459, le dit ilet No. 459 mesure 302 pieds de face et 300 pieds à l'arrière sur une profondeur de 180 pieds d'un coté et de 226 pieds de l'autre coté.

MILLAUDON, MME M. L.—
Taxe de 1882, montant à $1 50
Taxe de 1883, montant à 1 50
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Burdette, Bernadotte, Quatorzième et Collapissa, désigné comme l'ilet No. 462, le dit ilet No. 462 mesure 302 pieds de face et 302 pieds à l'arrière sur une profondeur de 78 pieds d'un coté et 123 pieds de l'autre coté.

MILLAUDON, MME E.—
Taxe de 1882, montant à $7 20
Taxe de 1883, montant à 7 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Burdette, Adams, Cinquième et Jeannette, désigné comme l'ilet No. 185, le dit ilet No. 185 mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

MILLAUDON, MME E.—
Taxe de 1882, montant à $4 80
Taxe de 1883, montant à 4 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Burdette, Adams, Sixième et Jeannette, désigné comme l'ilet No. 190; le dit ilet No. 190 mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

MINGO, ANTOINE—
Taxe de 1882, montant à 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Monroe, Marie, Sixième et Jeannette, désignés comme les lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 200, les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent ensemble 60 pieds de face à la Monroe sur une profondeur de 122 pieds.

MACE, A. ET M. EGAN—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Jefferson, Neuvième et Dixième, désignés comme les lots C et A ou 6 et 8 de l'ilet Nos. 306 et 325, les dits lots C et A ou 6 et 8 mesurent 105 pieds de face à la rue Léonidas sur une profondeur de 150 pieds.

MONTGOMERY, B. M.—
Taxe de 1882, montant à 24c
Taxe de 1883, montant à 24c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marie, Monroe, Nelson et Onzième, désignés comme les lots Nos. 1, 2, 3 et 4 de l'ilet No. 361.

MOORE, J.—
Taxe de 1882, montant à 12c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Napoléon, Dublin et Neuvième, désigné comme le lot No. 5 de l'ilet No. 9; le dit lot No. 5 mesure 27 pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur de 117 pieds.

MURRAY, ANNA—
Taxe de 1883, montant à $1 80
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Millaudon, Clinton, Levée et Wall, désignés comme les lots Nos. 6, 7 et 8 de l'ilet No. 21; le dit lot No. 6 mesure 74 pieds de face à la rue Millaudon sur une profondeur de 103 pieds; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 103 pieds; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 103 pieds; le dit lot No. 6 forme l'encoignure des rues Millaudon et Levée; le dit lot No. 7 forme l'encoignure des rues Levée et Millaudon.

MORGAN, MARGUERITE—
Taxe de 1882, montant à 45c
Taxe de 1883, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Millaudon, Clinton, Esther et Anne, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 30; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue Esther sur une profondeur de 142 pieds.

MUNK, SUC. VALENTINE—
Taxe de 1882, montant à $2 40
Taxe de 1883, montant à 2 40
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Upperline, Marie, Levée et le Mississippi, désignés comme lots Nos. 37 à 41 de l'ilet No. 1; le dit lot No. 37 mesure 31 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 159 pieds; le dit lot No. 38 mesure 31 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 140 pieds; le dit lot No. 39 mesure 31 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 133 pieds; le dit lot No. 41 forme l'encoignure des rues Levée et Marie; le dit lot No. 40 mesure 31 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot 41 mesure 31 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 108 pieds.

MONTEGUT, EDGARD—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Taxe de 1883, montant à ....[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Washington, Levée et le Mississippi, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 10; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 78 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 60 pieds.

MOORE, D. M.—
Taxe de 1882, montant à ....$1 [illegible]
Deux-tiers d'intérêts de trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Burdette, Commercial et Pearl, désignés comme les deux tiers des lots Nos. 8, 9 et 10 de l'ilet No. 54.

MAHL, FRANCIS—
Taxe de 1882, montant à $3 90
Taxe de 1883, montant à 3 90
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Huso, Short, l'avenue St. Charles et la rue Pearl, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No 67; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 30 pieds de face à l'avenue St. Charles sur une profondeur de 120 pieds.

MENTZ, HY.—
Taxe de 1883, montant à $3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Adams, Hampson et Deuxième, désigné comme le lot No. 11 de l'ilet No. 81; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 150 pieds.

MAKER, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à ....$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Adams, Hillary, Macarty et DeArmas, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 39; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 107 pieds.

MORNING STAR SOCIETY OF CARROLLTON—
Taxe de 1882, montant à ....[illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Hillary, Macarty et DeArmas, désignés comme lots Nos. 19 et 20 de l'ilet No. 49, les dits lots Nos. 19 et 20 mesurent chaque 30 pieds de face à rue Clinton sur une profondeur de 107 pieds.

MEYERS, SUC. FRED—
Taxe de 1882, montant à ....$2 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Huso, Short, Levée et Commercial, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 50, le dit lot No. 3 mesure 31 pieds de face à la rue Levée sur une profondeur de 74 pieds.

MOSES, J. A.—
Taxe de 1882, montant à ....$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à .... 1 [illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le septième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Adams, Hampson et Deuxième, désigné comme le lot No. 17 de l'ilet No. 80; le dit lot No. 17 mesure 30 pieds de face à la rue Hampson sur une profondeur de 110 pieds.

MOORE, C.—
Taxe de 1882, montant à ....$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Dublin, Deuxième et Burthe, désigné comme le lot No. 26 de l'ilet No. 92; le dit lot No. 26 mesure 30 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 120 pieds.

MAGGIO, BIAGGIODI—
Taxe de 1883, montant à ....$1 [illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hamilton, Upperline, Cyprès et Huitième, désigné comme l'ilet No. 267; le dit ilet No. 267 mesure 301 pieds de face et 329 pieds à l'arrière sur une profondeur de 240 pieds.

MAGGIO, BIAGGIODI—
Taxe de 1883, montant à ....$1 [illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Cyprès et Huitième, désigné comme l'ilet No. 268; le dit ilet mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

MAGGIO, BIAGGIODI—
Taxe de 1883, montant à ....$[illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Holly Grove, Hamilton, Cyprès et Neuvième désigné comme l'ilet No. 297, le dit ilet mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

MILLER, EDOUARD—
Taxe de 1883, montant à ....$7 [illegible]
Une portion de deux certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Levée et Deuxième, désignée comme une portion des lots Nos 11 et 10 de l'ilet No. 88, la dite portion du lot No. 11 mesure 27 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Levée sur une profondeur de 65 pieds 6 pouces d'un coté et 24 pieds 6 pouces de l'autre coté; la dite portion du lot No. 10 mesure 17 pieds 1 pouce de face à la rue Levée sur une profondeur de 65 pieds 2 pouces.

MULLER, JOSEPH—
Taxe de 1883 montant à 30
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Marie, Plum et Quatrième, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 144, le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 150 pieds.

MARSDEN, VVE J. M.—
Taxe de 1882, montant à ....$1 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans dans l'ilet borné par les rues Clinton, Lowerline, Deuxième et Burthe, désigné comme le lot No. 21 de l'ilet No. 100; le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 150 pieds.

MALONE, MME BRIDGET A.—
Taxe de 1882, montant à ....$2 [illegible]
Taxe de 1883, montant à .... 2 [illegible]
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Hillary, Troisième et Burthe, désignés comme lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 102; le dit lot No. 12 mesure 32 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Troisième et Hillary.

MAGGIO, BIAGGIODI—
Taxe de 1883, montant à $1 60
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, borné par les rues Upperline, Hamilton, Cyprès et Neuvième, désigné comme l'ilet No. 278; le dit ilet No. 278 mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 344 pieds.

MANDAND, M. R. ET HERITIERS C DARBY—
Taxe de 1883, montant à ....$1 [illegible]
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Upperline, Laurel Grove, Napoléon et Neuvième désigné comme l'ilet No. 299; le dit ilet No. 299 mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 145 pieds d'un coté et 51 pieds de l'autre coté.

MARINO, BAZILE—
Taxe de 1883, montant à 90c
Quinze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marie, Jackson, Treizième et Collapissa, désignés comme lots Nos. 10 à 24 inclusivement de l'ilet No. 448; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à la rue Collapissa sur une profondeur de 122 pieds; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 61 pieds de face à la rue Jackson sur une profondeur de 162 pieds; les dits lots Nos. 13 à 21 inclusivement mesurent 274 pieds de face à la rue Treizième sur une profondeur de 122 pieds; le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Treizième sur une profondeur de 122 pieds; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 61 pieds de face à la rue Marie sur une profondeur de 152 pieds.

METHODISTE, EGLISE—
Taxe de 1882, montant à ....$1 [illegible]
Taxe de 1883, montant à 1 20
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Troisième et Zimple, désignés comme lots Nos. 14, 15, 17 et 18 de l'ilet No. 116; les dits lots Nos. 14, 15, 17 et 18 mesurent chaque 28 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 120 pieds.

MARCHASSEAU, F.—
Taxe de 1882, montant à 45c
Taxe de 1883, montant à 45c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Lowerline, Troisième et Zimple, désigné comme le lot No. 12 de l'ilet No. 126; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Zimple sur une profondeur de 120 pieds.

MELTAINE, MME M.—
Taxe de 1882, montant à $4 20
Taxe de 1883, montant à 4 20
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Hillary, Quatrième et Zimple, désignés comme lots Nos. 12 à 20 inclusivement de l'ilet No. 128, les dits lots Nos. 12 à 20 mesure chaque 32 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 12 forme l'encoignure des rues Quatrième et Hillary; le dit lot No. 20 forme l'encoignure des rues Quatrième et Clinton; les dits lots Nos. 13 à 19 mesurent ensemble 210 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 120 pieds.

METAIRIE CEMETERY ASSOCIATION—
Taxe de 1883, montant à $300 00
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, connue comme le chemin de course de la Métairie mesurant 2,612 pieds sur le chemin de la Métairie, 1,400 pieds sur la propriété de Hazeur Frères, 2083 pieds sur le New Orleans Canal Banking Company, 1,143 pieds sur le chemin coquillé du canal de la Nouvelle-Orléans.

MARKS, JOSIAH—
Taxe de 1882, montant à 12c
Taxe de 1883, montant à 12c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Dublin, l'avenue Carrollton et les rues Treizième et Collapissa, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 455; le dit lot No. 15 mesure 27 pieds de face à la rue Treizième sur une profondeur de 150 pieds.

MEYERS, J. F., No. 2—
Taxe de 1882, montant à 12c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dublin, l'avenue Carrollton et les rues Treizième et Collapissa, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 455; le dit lot No. 13 mesure 27 pieds de face à la rue Treizième sur une profondeur de 150 pieds.

MEYERS, J. F., No. 2—
Taxe de 1883, montant à 36c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Dublin, l'avenue Carrollton et les rues Treizième et Collapissa, désignés comme les lots Nos. 3, 4 et 5 de l'ilet No. 455; les dits lots Nos. 3, 4 et 5 mesurent 81 pieds de face à la rue Dublin sur une profondeur de 150 pieds.

MONSALLE, M. F.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Short, Washington, Quatrième et Plum, désignés comme les lots Nos. 8 et 9 de l'ilet No. 153; les dits lots Nos. 8 et 9 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 107 pieds.

MEEKS, THEODORE—
Taxe de 1882, montant à $7 50
Taxe de 1883, montant à 7 50
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'avenue Carrollton, les rues Short, Cinquième et Jeannette, désigné comme l'ilet No. 182, le dit ilet mesure 301 pieds sur 275 pieds.

McGLOIN, MME PIERRE—
Taxe de 1882, montant à 27c
Taxe de 1883, montant à 27c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Adams, Cyprès et Huitième, désignés comme les lots Nos. 21 et 22 de l'ilet No. 281, faisant face à la rue Burdette, le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Burdette et Huitième.

McINTOSCH, J. M. ET S. JAMESON—
Taxe de 1883, montant à $2 40
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Léonidas, Monroe, Napoléon et Dixième, désigné comme l'ilet No. 326, le dit ilet No. 326 mesure 301 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

McQUADE, WM.—
Taxe de 1883, montant à $6 00
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No. 3 (Revetment Levee), le dit lot No. 3 mesure 75 pieds de face sur une profondeur de 100 pieds.

McINTYRE, PHILIPPE JR.—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Taxe de 1883, montant à 3 60
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Adams, Quatrième et Plum, désignés comme lots Nos. 1 à 12 de l'ilet No. 155, les dits lots Nos. 1 à 10 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Adams sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Quatrième et Burdette; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Quatrième et Adams.

McINTYRE, PHILIPPE JR.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Adams, Quatrième et Plum, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 155, les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue Burdette sur une profondeur de 150 pieds.

McDONNELL, MME JOHN—
Taxe de 1882, montant à $1 35
Taxe de 1883, montant à 1 35
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Clinton, Troisième et Zimple, désignés comme lots Nos. 5, 6 et 7 de l'ilet No. 125; les dits lots Nos. 5, 6 et 7 mesurent ensemble 90 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 120 pieds.

McKENZIE, PIERRE—
Taxe de 1883, montant à $10 80
Cinq certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Washington, Huso, Pearl et l'avenue St. Charles, désignés comme lots Nos. 1 à 5 de l'ilet No. 66; les dits lots Nos. 1 à 4 mesurent chaque 30 pieds de face à l'avenue St. Charles sur une profondeur de 120 pieds; le lot No. 5 mesure 50 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure de l'avenue St. Charles et la rue Washington, le lot No. 4 forme l'encoignure de l'avenue St. Charles et la rue Huso; le lot No. 5 forme l'encoignure des rues Washington et Huso.

McCORMICK, THOS.—
Taxe de 1883, montant à $18 00
Un tiers d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Short, l'avenue Carrollton, et les rues Hampson et Deuxième, désigné comme un tiers de l'ilet No. 84.

McMILLEN, B. K.—
Taxe de 1882, montant à 36c
Taxe de 1883, montant à 36c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Madison, Neuvième et Dixième, désignés comme les lots Nos. 15, 11 et 9 de l'ilet Nos. 308 et 323, le dit lot No. 15 mesure 32 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 150 pieds, les dits lots Nos. 11 et 9 mesurent 122 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 150 pieds.

McINTYRE, PHILIPPE, JR.—
Taxe de 1882, montant à $3 60
Taxe de 1883, montant à 3 60
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Short, Washington, Quatrième et Plum, désignés comme les lots Nos. 17 à 24 de l'ilet No. 154; les dits lots Nos. 17 à 22 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 107 pieds, les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 107 pieds; le dit lot No. 22 forme l'encoignure des rues Short et Quatrième.

McINTYRE, PHILIPPE JR.—
Taxe de 1882, montant à 90c
Taxe de 1883, montant à 90c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Short, Washington, Quatrième et Plum, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 153; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Plum sur une profondeur de 150 pieds.

McHENRY, JESSE—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Holly Grove, Jackson, Treizième et Collapissa, désignés comme lots Nos. 1 à 6 de l'ilet No. 447; les dits lots Nos. 1, 2, 3 et 4 mesurent 244 pieds de face à la rue Collapissa sur une profondeur de 122 pieds; le lot No. 5 mesure 61 pieds de face à la rue Collapissa sur une profondeur de 122 pieds; le lot No. 6 mesure 61 pieds de face à la rue Holly Grove sur une profondeur de 122 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Collapissa et Jackson; le dit lot No. 5 forme l'encoignure des rues Collapissa et Holly Grove.

McINTYRE, PHILIPPE, JR.—
Taxe de 1882, montant à $1 80
Taxe de 1883, montant à 1 80
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Short, Washington, Quatrième et Plum, désignés comme les lots Nos. 1 à 7 inclusivement de l'ilet No. 153; les dits lots Nos. 1 à 7 inclusivement mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 107 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Washington et Quatrième.

NEW ORLEANS AND MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD COMPANY—
Taxe de 1883, montant à $1 35
Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Short, Washington, Quatorzième et Collapissa, désignés comme lots Nos. 17 et 18 et l'arrière des lots Nos. 11, 12, 23 et 24 de l'ilet No. 464; les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 60 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces, l'arrière du lot No. 11 mesure 30 pieds de face sur une profondeur de 45 pieds d'un coté et 41 pieds de l'autre coté; l'arrière du lot No. 12 mesure 30 pieds de face sur une profondeur de 41 pieds d'un coté et 40 pieds de l'autre coté; l'arrière du lot No. 23 mesure 12 pieds 6 pouces de face et 17 pieds à l'arrière sur une profondeur de 24 pieds; l'arrière du lot No. 24 mesure 30 pieds de face sur une profondeur de 24 pieds.

NEW ORLEANS MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD COMPANY—
Taxe de 1883 montant à $3 00
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la rue Short, l'avenue Carrollton, et les rues Quatorzième et Collapissa, désignés comme les lots Nos. 5, 6, 7, 17, 18, 19 et 20 et l'arrière des lots Nos. 11, 12, 23 et 24 de l'ilet No. 465, le dit lot No. 5 mesure 10 pieds de face à la rue Short et 30 pieds à l'arrière sur une profondeur de 100 pieds d'un coté et 11 pieds 5 pouces de l'autre coté; le lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Short sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces; le lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Short et 8 pieds à l'arrière sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces d'un coté et 109 pieds de l'autre coté, l'arrière du lot No. 11 mesure 31 pieds 6 pouces de face sur une profondeur de 36 pieds d'un coté et 33 pieds de l'autre coté; l'arrière du lot No. 12 mesure 31 pieds 6 pouces de face et 30 pieds à l'arrière sur une profondeur de 33 pieds d'un coté et 28 pieds de l'autre coté; le lot No. 17 mesure 6 pieds de face à l'avenue Carrollton et 26 pieds à l'arrière sur une profondeur de 104 pieds 6 pouces d'un coté et 107 pieds de l'autre coté; le lot No. 18 mesure 30 pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces, le lot No. 19 mesure 30 pieds de face à l'avenue Carrollton et 16 pieds à l'arrière sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces d'un coté et 74 pieds de l'autre coté, le lot No. 20 mesure 6 pieds de face à l'avenue Carrollton sur une profondeur 35 pieds 6 pouces d'un coté et 36 pieds de l'autre coté, l'arrière du lot No. 23 mesure 31 pieds 6 pouces de face et 30 pieds à l'arrière sur une profondeur de 44 pieds d'un coté et 38 pieds de l'autre coté, l'arrière du lot No. 24 mesure 31 pieds 6 pouces de face et 30 pieds à l'arrière sur une profondeur de 38 pieds d'un coté et 42 pieds de l'autre coté.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi qu'elles seront désignées par chaque débiteur, et en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété spécifiée, de tel débiteur, à l'acquéreur qui achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur. La vente sera sans appréciation, comptant, en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace d'un an, en payant le prix d'achat, avec 20 pour cent et les frais à ajouter.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

Ventes pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncieres.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES—PAROISSE D'ORLEANS, SEPTIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi addressé par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de devant de la maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la dite paroisse est tenue, étant sur l'allée St. Antoine, dans le Second District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M. le 10ème jour de janvier, A. D. 1885, et à continuer chaque jour suivant, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétées toutes les propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 31ème jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dûes, au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais ci-dessus.

Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessment de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun, pour être offertes en vente comme suit:

TAYLOR, MME M. L.—
Taxe de 1882, montant à $1 20
Taxe de 1883, montant à 1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Dixième et Belfast désigné comme l'ilet No. 339; le dit ilet mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

THOMPSON, MME W. Y.—
Taxe de 1882, montant à 30c
Taxe de 1883, montant à 30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Cambronne, Jefferson, Quatorzième et Collapissa, désignés comme lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 469; le dit lot No. 5 mesure 61 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 122 pieds, le lot No. 6 mesure 61 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur de 152 pieds.

TUJACQUES, SEBASTIEN—
Taxe de 1882, montant à 24c
Taxe de 1883, montant à 24c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Dublin, Neuvième et Napoléon, désignés comme lots Nos. 15 et 16 de l'ilet No. 309; les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent chaque 27 pieds de face à la rue Madison sur une profondeur de 117 pieds.

TRICOU, P. ET J. COURET—
Taxe de 1882, montant à 48c
Taxe de 1883, montant à 48c
Huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marie, Monroe, Dixième et Nelson, désignés comme les lots Nos. 1 à 8, inclusivement, de l'ilet No. 328, les dits lots Nos. 1 à 8 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Dixième sur une profondeur de 120 pieds, le dit lot No. 8 forme l'encoignure des rues Dixième et Monroe.

THORN, JOS.—
Taxe de 1883, montant à $1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Millaudon, Clinton, Wall et Esther, désignés comme les lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 29, les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 30 pieds de face à la rue Esther sur une profondeur de 142 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure des rues Esther et Millaudon.

TAYLOR, SUC. MME C. H.—
Taxe de 1883, montant à $9 00
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hillary, Clinton, Commerciale et Perle, désignés comme les lots Nos. 1 à 12, inclusivement, de l'ilet No. 57; les dits lots Nos. 1 à 9, inclusivement, mesurent 270 pieds de face à la rue Hillary sur une profondeur de 107 pieds, le lot No. 10 mesure 30 pieds face à la rue Hillary sur une profondeur de 107 pieds; le lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Commerciale sur une profondeur de 150 pieds; le lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Perle; le lot No. 1 forme l'encoignure des rues Hillary et Perle; le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Hillary et Commerciale.

TOWNSEND, SUMNER—
Taxe de 1882, montant à 60c
Taxe de 1883, montant à 60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Madison, Cambronne, Troisième et Zimple, désigné comme lot No. 23 de l'ilet No. 117; le dit lot No. 23 mesure 33 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 150 pieds.

TRAHANT, MME A. D.—
Taxe de 1883, montant à ....$3 [illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Léonidas, Jefferson, Zimple et Troisième, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 115, le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Zimple sur une profondeur de 150 pieds.

TAYLOR, H. P.—
Taxe de 1883, montant à 12c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marie, Jackson Cohn et Huitième, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 263; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Huitième sur une profondeur de 150 pieds.

TAYLOR, MME C.—
Taxe de 1882, montant à $14 40
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Clinton, Deuxième, Lowerline et Burthe, désignés comme lots Nos. 1, 2, 3, 4, 5, 22 et 23 de l'ilet No. 100; les dits lots Nos. 1 à 5 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Clinton sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 22 et 23 mesurent ensemble 60 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Clinton et Deuxième.

TELLA, DR. EDWIN—
Taxe de 1883, montant à $9 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'avenue Carrollton, les rues Dublin, Dixon et Dix-huitième, désigné comme l'ilet No. 619; le dit ilet No. 619 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 291 pieds.